



Filière grandes cultures

Principales régions concernées :
Nouvelle-Aquitaine et Pays de la
Loire



 Bassins de production

 Localisation du porteur
de projet

Points forts en rapport avec les
critères du Fonds Avenir Bio :

- Une coopérative bien implantée qui pérennise son traitement de graines bio
- Sécurisation des producteurs bio dans leurs activités
- Arrêt du déclassement de graines faute de capacité de stockage
- Diversification des assolements permise par le projet (notamment oléoprotéagineux)
- Ouverture au marché de l'alimentation humaine grâce à l'amélioration de qualité

Création d'un site de triage-stockage dédié aux céréales biologiques

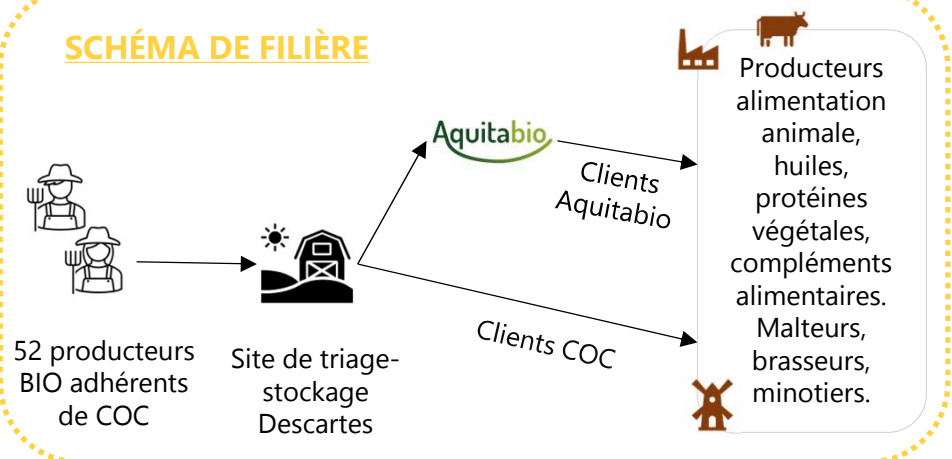
Le projet porté par la Société Coopérative Agricole Centre Ouest-Céréales vise à la création d'un site de stockage, tri et calibrage de céréales biologiques. Principalement active dans la collecte de cultures en conventionnel, la coopérative collecte néanmoins auprès de 52 adhérents en agriculture biologique dans 4 départements (Vienne, Deux-Sèvres, Indre et Indre-et-Loire) depuis 2016. Soit 10700 T de graines pour une surface de 4 108 ha. L'objectif est de répondre aux adhérents installés en AB et de pérenniser le stockage. En effet, le système actuel (à l'origine temporaire) de stockage en boudins montre ses limites quant à la qualité et à la capacité (capacité 4 000T, saturée). La capacité de stockage atteindra 5 300T et inaugurera un nouveau processus de tri / calibrage améliorant la qualité et la sécurité sanitaire. Amenant le positionnement de la coopérative à évoluer vers le marché de l'alimentation humaine, sécurisant les agriculteurs en permettant d'atteindre un report de stock nul et de stopper le déclassement par manque de place. Les producteurs pourront se diversifier puisque le nouveau site accueillera les oléoprotéagineux et graines huileuses ou humides. COC s'est associé à Aquitabio, groupement de 14 coopératives visant à commercialiser les produits.

Le porteur de projet : Centre Ouest Céréales (COC)

Partenaire associé : SAS Aquitabio

Le projet se déroulera du 19 juin 2024 au 30 juin 2026

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 3 906 610€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 1 000 000€.